

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
D'INDRE-ET-LOIRE**

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

De JUIN à DECEMBRE 2015

SOMMAIRE

Service de l'Administration Générale

SOMMAIRE

N°	DELIBERATIONS	Pages
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 JUIN 2015		
1	Compte Administratif 2014	6
2	Budget Supplémentaire 2015	6
3	Neutralisation budgétaire 2015	6
4	Attribution d'une indemnité de conseil à Madame le Payeur départemental	7
5	Règlement intérieur du conseil d'administration	7
BUREAU DU 30 JUIN 2015		
6	Indemnités / auto assurance du SDIS en matière de responsabilité civile	7
7	Indemnité d'un agent dans le cadre de la protection fonctionnelle	7
8	Cession d'une parcelle à la commune de Genillé	7
9	Avenant n° 1 à la convention relative à la fourniture d'épaves dépolluées pour les formations des sapeurs-pompiers du SDIS	7
10	Admission en non valeur	8
11	Convention SDIS 37 – congrès sapeurs-pompiers Touraine 2016	8
12	Sollicitation du médecin-chef adjoint pour renforcer le service de santé et de secours médical	8
BUREAU DU 10 SEPTEMBRE 2015		
13	Convention de mise à disposition du gymnase du CSP Sud Agglo	8
14	Pénalités de retard – marché 2014-4 – acquisition de véhicules de secours et d'assistance aux victimes (VSAV)	8
15	Vente d'une parcelle de terrain du CSP de Sud Agglo à un riverain	8
16	AOO – Marché fourniture de bureau, papiers pour imprimantes copieurs et traceurs pour le SDIS 37 – 2 lots	9
17	AOO - Marché entretien des espaces verts des sites du SDIS 37 – 4 lots	9
18	Indemnité de deux agents dans le cadre de la protection fonctionnelle	9
19	Avenant n° 2 au marché n° 12/31/4 Orange France Télécom	9
20	Actualisation des tarifs de prestations du Centre de Formation du SDIS 37	9
21	Proposition de vente de véhicules et équipements n° 1 de 2015	10
22	Réforme n° 1 de matériels (véhicules)	10
23	Réforme n° 2 de matériels (incendie)	10
24	Admission en non valeur	10
25	Mise à disposition exceptionnelle de logements du parc du SDIS 37	11
BUREAU DU 15 OCTOBRE 2015		
26	Réforme n° 3 de matériels (informatiques)	11
27	Réforme n° 4 de matériels (mobiliers)	11
28	Marché 2012/35/1 Fourniture de tenues de sortie et de coiffes – lot n° 1 tenues de sortie – remise de pénalités	11
29	Convention régionale de formation d'intégration SPP 2016	11
30	Convention de mise à disposition de la salle de musique du centre de formation – association « Chanterelle »	12
31	Réforme n° 5 de matériels (informatiques)	12
BUREAU DU 12 NOVEMBRE 2015		
32	Convention avec la commune de Loché-sur-Indrois relative au versement d'une subvention d'équipement	12
33	Mise à disposition exceptionnelle d'un logement du parc du SDIS 37	12
34	Convention de mise à disposition de locaux de l'ancien centre de secours de LIGUEIL	12
35	Conventions avec le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire pour des travaux de reprographie	12
36	Réforme n° 6 de matériels (incendie)	13
37	Proposition de don n° 1 d'un véhicule à la Sté SKF	13
38	Emprunt 2015 du SDIS – consultation et analyse des offres des banques	13
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 NOVEMBRE 2015		
39	Décision Modificative n° 1 -	13
40	Répartition des contingents communaux 2016	14
41	Création de deux postes budgétaires	14
42	Création d'un emploi d'apprenti pour le compte du R3SGC	14
43	Transformations de postes au titre de l'année 2015	14
44	Reconnaissance de postes à sujétions particulières	14
45	Ajustement de l'organigramme du SDIS 37	15
46	Désignation d'un membre suppléant au conseil d'administration du Centre de Gestion 37	15
47	Indemnité des SPV assurant l'encadrement des actions de formation	15
48	Notifications de l'indemnité SPP/PATS pour l'encadrement des formations	15
49	Modification du principe d'attribution du régime indemnitaire SPP (indemnité de spécialité) des filières formation et activités physiques et sportives	15

50	Paiement des dépenses avant l'adoption du budget 2016	15
51	Communication pour information du rapport annuel d'activité des SPV pour l'année 2014	15
BUREAU DU 17 DECEMBRE 2015		
52	Ventes n° 2 de 2015 de véhicules et équipements	16
53	Cession à titre gratuit de l'ancien centre de secours de Ligueil	16
54	Avenant de restitution du centre de secours de Bourgueil	16
55	Avenant n° 1 à la convention de viabilisation au profit de la commune de Ligueil	16
56	Convention de mise à disposition du gymnase du CSP de Loches	17
57	Convention formation mutualisée d'intégration de SPP 2016	17
58	Résiliation de l'adhésion à « Centr'achats »	17
59	Convention entre le SDIS 37 et l'association Congrès des sapeurs-pompiers de Touraine 2016 pour la mise à disposition d'un agent à 100 %	17
ANNEXES		
ARRETES DU PRESIDENT		

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 18 JUIN 2015**

DOSSIER N° 1

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 (Annexe 1)

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- arrêtent le compte de gestion du Payeur Départemental,
- approuvent à l'unanimité le Compte Administratif 2014 dont les résultats se présentent comme suit, en conformité avec le compte de gestion du Payeur Départemental :

EXECUTION DU BUDGET

	Mandats émis	Titre émis	Reprise des Résultats Antérieurs	Résultat cumulé ou solde d'exécution (A)
Total du Budget	59 210 734,99 €	63 869 662,00 €	765 381,42 €	5 424 308,43 €
Fonctionnement Total	40 034 497,01 €	43 338 893,90 €	2 886 158,53 € (1)	6 190 555,42 €
Investissement Total	19 176 237,98 €	20 530 768,10 €	- 2 120 777,11 €	- 766 246,99 €
Dont 1068		3 128 650,35 €		

(1) :002 : reprise du résultat de fonctionnement de 2013 diminué de l'affectation au 1068.

- procèdent à l'affectation des résultats de l'exercice 2014 au Budget Supplémentaire 2015.

DOSSIER N° 2

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2015 (Annexe 2)

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité approuvent :

- le Budget Supplémentaire (B.S.) qui s'équilibre en dépenses et recettes en section de fonctionnement à la somme de 3 524 910,28 € et en section d'investissement 2 568 455,36 €, tel qu'il est présenté dans les maquettes comptables ci-jointes,
- l'actualisation du tableau des Autorisations de Programmes (AP) telles qu'elles figurent aux annexes B6 et des crédits de paiement.
- accordent une subvention à l'association Congrès Sapeurs-pompiers de Touraine 2016 de 50 000 € pour l'organisation du Congrès National 2016 à TOURS.

DOSSIER N° 3

NEUTRALISATION BUDGETAIRE 2015

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, autorisent le Président à procéder à la neutralisation budgétaire de l'amortissement des bâtiments publics pour l'exercice 2015. Ainsi, le montant total de la neutralisation pour l'exercice 2015 s'élève à 1 080 000 € répartis de la façon suivante :

- 200 000 € pour l'imputation 21311
- 690 000 € pour l'imputation 21312
- 130 000 € pour l'imputation 214
- 60 000 € pour l'imputation 21318

DOSSIER N° 4

ATTRIBUTION D'UNE INDEMNITE DE CONSEIL A MADAME LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, décident de d'accorder une indemnité annuelle de conseil à 75 % à Madame Josette CHEVREL, Payeur départemental, en application de l'article 5 de l'arrêté interministériel du 12 Juillet 1990.

Ces dispositions sont valables pour la durée du mandat de la présente Assemblée installée le 26 mai 2015

DOSSIER N° 5

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuvent le règlement intérieur tel qu'annexé à la présente délibération. (Annexe 3)

**RÉUNION DE BUREAU
DU 30 JUIN 2015**

DOSSIER N° 6

INDEMNISATIONS / AUTO ASSURANCE DU SDIS EN MATIERE DE RESPONSABILITE CIVILE

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité, autorisent le Président :

- à rembourser au sapeur-pompier de Sud Agglo, les frais de remplacement de son portable pour un montant de 229,89 euros.

- à indemniser le sapeur-pompier d'Amboise pour la prise en charge du remplacement des ses lunettes d'un montant de 192,14 euros.

DOSSIER N° 7

INDEMNISATION D'UN AGENT DANS LE CADRE DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité, autorisent:

- le SDIS à verser la somme de 1 000 euros au sapeur-pompier professionnel et de se subroger aux droits de la victime pour obtenir de l'agresseur le remboursement des sommes versées ;

- le président à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

DOSSIER N° 8

CESSION D'UNE PARCELLE A LA COMMUNE DE GENILLE

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité :

- acceptent la cession pour l'euro symbolique, à la commune de GENILLE, d'une parcelle de 336 m² et faisant partie du terrain (références cadastrales section BL n°275 et n°370) sur lequel est implanté le CPI de GENILLE ;

- autorisent la sortie de l'inventaire du SDIS de cette parcelle ;

- imputent la dépense d'un montant de 1 055,21 € au compte 2044 « Subventions d'équipement en nature » - article 20441 Bâtiments mobiliers, matériel et études chapitre 041 « opérations patrimoniales » ;

- autorisent le Président à signer les documents nécessaires à cette transaction.

DOSSIER N° 9

AVENANT N° 1 A LA CONVENTION RELATIVE A LA FOURNITURE D'EPAVES DEPOLLUEES POUR LES FORMATIONS DES SAPEURS-POMPIERS DU SDIS

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité :

- autorisent le Président à signer l'avenant n° 1 à la convention avec la Société MENUT, relative à la fourniture d'épaves dépolluées pour les formations des sapeurs-pompiers du SDIS, sur le site du Centre de Formation à Ballan-Miré.

ADMISSION EN NON VALEUR

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, décident d'admettre en non valeur les titres ci-après :

N° de titre	Date d'émission	Débiteur	Montant	Motif d'irrecouvrabilité
158	2012	TAVARES Jérôme	300,00 €	COMBINAISON INFRUCTUEUSE DES ACTES
207	2012	PIERRE Michel	114,00 €	RESTE A REALISER INFERIEUR SEUIL POURSUITE
337	2013	PAUMARD Pierre	192,57 €	COMBINAISON INFRUCTUEUSE DES ACTES
232	2013	DUBOIS Christopher	198,80 €	NPAI ET DEMANDE DE RENSEIGNEMENT NEGATIVE
		TOTAL	805,37 €	

DOSSIER N° 11

CONVENTION SDIS 37 – CONGRES SAPEURS-POMPIERS TOURAINE 2016

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, autorisent le Président à signer la convention avec l'Association CSP Touraine 2016 relative à l'organisation du 123^{ème} congrès national des sapeurs-pompiers de France de TOURS en septembre 2016. (**Annexe 4**)

DOSSIER N° 12

SOLLICITATION DU MEDECIN-CHEF ADJOINT POUR RENFORCER LE SERVICE DE SANTE ET DE SECOURS MEDICAL

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, autorisent le médecin-chef adjoint à assurer des missions liées à la gestion du SSSM, en renforcement du médecin-chef, avec un maximum de 476 heures par an et à l'indemniser au taux horaire de 250% de la vacation de base officier ; cette mesure est prise à titre expérimental dans l'attente d'être présentée au prochain CCDSPV.

**RÉUNION DE BUREAU
DU 10 SEPTEMBRE 2015**

DOSSIER N° 13

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU GYMNASE DU CSP SUD AGGLO

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, autorisent le Président du Conseil d'Administration à signer la convention de mise à disposition à titre gratuit de locaux du CSP Sud Agglo avec la Ville de Joué-lès-Tours et l'association « La Guillotière » sise à Joué-lès-Tours, afin d'y exercer diverses activités sportives. (**Annexe 5**)

DOSSIER N° 14

PENALITES DE RETARD - MARCHE 2014-4 ACQUISITION DE VEHICULES DE SECOURS ET D'ASSISTANCE AUX VICTIMES (VSAV)

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, décident, dans le cadre du marché 2014-4 « Acquisition de véhicules de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) » :

- d'accorder une remise de pénalités à la Sté PETIT-PICOT, pour les 25 premiers jours de retard de livraison des 4 VSAV, soit un montant d'exonération de 6.529 € HT,
- d'appliquer les pénalités sur le retard imputable à la Sté PETIT-PICOT pour les 25 autres jours, soit un montant de 6.529 € HT.

DOSSIER N° 15

VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DU CSP DE SUD AGGLO A UN RIVERAIN

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité :

- autorisent la vente à M. MONCHARTRE dont la maison est mitoyenne au CSP Sud Agglo, d'une parcelle de terrain cadastrée AY2033 d'une superficie totale de 691 m², située sur le terrain d'assiette du CSP de Sud Agglo
- fixent le prix de vente à 66,57 € le m² soit 46 000 € suivant l'estimation du service des Domaines ;

- décident que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de l'acquéreur ;
- autorisent le Président à signer tous les documents nécessaires à cette vente.

DOSSIER N° 16

A.O.O. - MARCHÉ FOURNITURE DE BUREAU, PAPIERS POUR IMPRIMANTES COPIEURS ET TRACEURS POUR LE SDIS D'INDRE-ET-LOIRE – 2 LOTS –

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, autorisent le Président à signer tous les documents relatifs au marché pour l'acquisition de fournitures de bureau et de papiers avec les entreprises ci-dessous :

N° du lot	Intitulé du lot	Seuil minimum HT	Seuil maximum HT	Entreprise retenue
N° 1	Fournitures de bureau	15 000 €	45 000 €	LYRECO
N° 2	Fournitures de papiers	4 000 €	15 000 €	DACTYL BUREAU

Le marché sera conclu pour une période initiale allant de la notification au 31 décembre 2015. Il pourra être reconduit par période successive d'un an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2018.

DOSSIER N° 17

MARCHÉ "ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES SITES DU SDIS 37" – 4 LOTS – AOO

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, autorisent le Président à signer tous les documents relatifs au marché pour l'entretien des espaces verts de l'ensemble des sites du SDIS 37 (marché à bons de commande sans mini mais avec maxi).

Le marché sera conclu pour une période initiale allant de la notification au 31 décembre 2016. Il pourra être reconduit par période successive d'un an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2019.

DOSSIER N° 18

INDEMNISATION DE DEUX AGENTS DANS LE CADRE DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, autorisent le Président, dans le cadre de la protection fonctionnelle :

- à indemniser deux sapeurs-pompiers professionnels victimes d'une agression lors d'une intervention, soit la somme de 600 euros pour l'un et 500 euros pour l'autre sapeur-pompier
- et de se subroger aux droits des victimes pour obtenir de l'agresseur le remboursement des sommes versées.

DOSSIER N° 19

AVENANT N°2 AU MARCHÉ N° 12/31/4 ORANGE FRANCE TELECOM

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, autorisent le Président à signer l'avenant n° 2 au marché n° 12/31/4 Orange France Telecom, afin de prendre en compte la modification tarifaire des numéros spéciaux à compter du 1^{er} octobre 2015.

DOSSIER N° 20

ACTUALISATION DES TARIFS DE PRESTATIONS DU CENTRE DE FORMATION DU SDIS 37

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, approuvent :

- la création de nouvelles prestations liées à l'utilisation du stade eaux vives situé parc Honoré de Balzac à Tours, concernant des stages en eaux vives, avec une tarification non soumise aux coefficients (annexe 1)

Ces nouvelles prestations complètent celles proposées par le centre de formation du SDIS 37 et approuvées par délibération du 8 septembre 2014. (**Annexe 6**)

DOSSIER N°21**PROPOSITION DE VENTE DE VEHICULES ET EQUIPEMENTS N°1 de 2015**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, acceptent la proposition de vente des véhicules dont la liste est ci-après annexée, organisée par la Sté ALCOPA Auction, ainsi que leur sortie de l'inventaire de l'établissement. **(Annexe 7)**

DOSSIER N°22**REFORME N° 1 DE MATERIELS (VEHICULES)**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité :

- acceptent la mise à la réforme pour leur valeur nette comptable des matériels dont la liste figure en annexe ainsi que leur retrait du patrimoine de l'établissement. **(Annexe 8)**

La valeur d'acquisition (VA), amortissement cumulé et valeur nette comptable (VNC) au 31/12/2015, des biens qui seront détruits s'élèvent respectivement, par article budgétaire, aux sommes suivantes :

ARTICLES	Valeur d'acquisition	Annuité	Amortissement opéré au 31/12/2015	VNC au 31/12/2015
S/total article 21561	45 711,72 €	157,00 €	43 982,59 €	1 729,13 €
TOTAL	45 711,72 €	157,00 €	43 982,59 €	1 729,13 €

DOSSIER N°23**REFORME N° 2 DE MATERIELS (INCENDIE)**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité :

- acceptent la mise à la réforme pour leur valeur nette comptable des matériels dont la liste figure en annexe ainsi que leur retrait du patrimoine de l'établissement. **(Annexe 9)**

La valeur d'acquisition (VA), amortissement cumulé et valeur nette comptable (VNC) au 31/12/2015, des biens qui seront détruits s'élèvent respectivement, par article budgétaire, aux sommes suivantes :

ARTICLES	Valeur d'acquisition	Annuité	Amortissement opéré au 31/12/2015	VNC au 31/12/2015
S/total article 21568	37 680,65 €	971,26 €	35 261,89 €	2 418,76 €
S/total article 21578	14 890,40 €	692,76 €	12 645,61 €	2 244,79 €
TOTAL	52 571,05 €	1 664,02 €	47 907,50 €	4 663,55 €

DOSSIER N°24**ADMISSION EN NON VALEUR**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité décident d'admettre en non valeur le titre ci-après :

N° de titre	Date d'émission	Débiteur	Montant	Motif d'irrecouvrabilité
19	2014	MOUNIER S.A.	3,97 €	RAR INFERIEUR AU SEUIL DE POURSUITE
		TOTAL	3,97 €	

DOSSIER N°25**MISE A DISPOSITION EXCEPTIONNELLE DE LOGEMENTS DU PARC
DU SDIS D'INDRE-ET-LOIRE**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le Président du Conseil d'Administration à conclure, à titre exceptionnel et temporaire, un bail d'occupation d'un bien du SDIS avec un agent administratif et un sapeur-pompier volontaire confrontés à une situation personnelle particulière.

**RÉUNION DE BUREAU
DU 15 OCTOBRE 2015**

DOSSIER N°26**REFORME N°3 DE MATERIELS (INFORMATIQUES)**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité : **(Annexe 10)**

- acceptent la mise à la réforme pour leur valeur nette comptable des matériels (cf. annexe). La valeur d'acquisition (VA), amortissement cumulé et valeur nette comptable (VNC) au 31/12/2015, des biens qui seront détruits s'élèvent respectivement, par article budgétaire, aux sommes suivantes :

ARTICLES	Valeur d'Acquisition	Annuité	Amortissement cumulé au 31/12/2015	VNC au 31/12/2015
S/Total article 2183	6 933,77 €	107,88 €	6 933,77 €	0,00 €
S/Total article 2184	4 973,20 €	496,27 €	4145,56 €	827,64 €
S/Total article 21531	1 084,77 €	37,00 €	217,80 €	866,97 €
Total	12 991,74 €	641,15 €	11 297,13 €	1 694,61 €

DOSSIER N°27**REFORME N°4 DE MATERIELS (MOBILIERS)**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité : **(Annexe 11)**

- acceptent la mise à la réforme pour leur valeur nette comptable des matériels (cf. annexe). La valeur d'acquisition (VA), amortissement cumulé et valeur nette comptable (VNC) au 31/12/2015, des biens qui seront détruits s'élèvent respectivement, par article budgétaire, aux sommes suivantes :

ARTICLES	Valeur d'Acquisition	Annuité	Amortissement cumulé au 31/12/2015	VNC au 31/12/2015
S/Total article 2184	1 709,77 €	73,40 €	1 505,68 €	204,09 €
S/Total article 2188	877,05 €	26,00 €	850,41 €	26,64 €
Total	2 586,82 €	99,40 €	2 356,09 €	230,73 €

DOSSIER N°28**MARCHE 2012/35/1 FOURNITURE DE TENUES DE SORTIE ET DE COIFFES
LOT N°1 TENUES DE SORTIE – REMISE DE PENALITES**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, acceptent d'accorder, à la Société Di Bartoloméo Blanc (DBB), une remise de pénalités de retard d'un montant de 1 167,99 € HT dans le cadre du marché n° 2012/35/1 fourniture de tenues de sortie et de coiffes

DOSSIER N°29**CONVENTION REGIONALE DE FORMATION D'INTEGRATION SPP 2016**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, autorisent le Président à signer la convention de formation relative à la formation d'intégration des sapeurs-pompiers professionnels pour l'année 2016 avec les SDIS 36, 41 et 45. **(Annexe 12)**

DOSSIER N°30**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DE MUSIQUE DU CENTRE DE FORMATION - ASSOCIATION « CHANTERELLE »**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, autorisent le Président à signer la convention de mise à disposition, à titre gratuit, de la salle de musique située au Centre de Formation de Ballan-Miré, avec l'Association « la Chanterelle ». (Annexe 13)

DOSSIER N°31**REFORME N°5 DE MATERIELS (INFORMATIQUES)**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité : (Annexe 14)

- acceptent la mise à la réforme pour leur valeur nette comptable de ces matériels (cf. annexe). La valeur d'acquisition (VA), amortissement cumulé et valeur nette comptable (VNC) au 31/12/2015, des biens qui seront détruits s'élèvent respectivement, par article budgétaire, aux sommes suivantes :

ARTICLES	Valeur d'Acquisition	Annuité	Amortissement cumulé au 31/12/2015	VNC au 31/12/2015
S/Total article 2183	89 999,25 €	1 588,55 €	87 814,94 €	2 184,31 €
Total	89 999,25 €	1588,55 €	87 814,94 €	2 184,31 €

**RÉUNION DE BUREAU
DU 12 NOVEMBRE 2015**

DOSSIER N°32**CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE LOCHE-SUR-INDROIS RELATIVE AU VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le Président à signer la convention avec la commune de LOCHE-SUR-INDROIS relative au versement par le SDIS 37 d'une subvention de 40 000 € correspondant à la participation de la réhabilitation d'un bâtiment destiné au futur centre de secours de LOCHE-SUR-INDROIS. (Annexe 15)

DOSSIER N°33**MISE A DISPOSITION EXCEPTIONNELLE D'UN LOGEMENT DU PARC DU SDIS D'INDRE-ET-LOIRE**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le Président du Conseil d'Administration à conclure, à titre exceptionnel et temporaire, un bail d'occupation d'un bien du SDIS avec un sapeur-pompier volontaire confronté à une situation personnelle particulière.

DOSSIER N°34**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX DE L'ANCIEN CENTRE DE SECOURS DE LIGUEIL**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le Président du Conseil d'Administration à signer la convention de mise à disposition, à titre gratuit, de locaux de l'ancien centre de secours de Ligueil avec la commune de Ligueil, destinés aux associations « L'école Buissonnière » et « La Croix Rouge ». (Annexe 16)

DOSSIER N°35**CONVENTIONS AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL D'INDRE ET LOIRE POUR DES TRAVAUX DE REPROGRAPHIE**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le Président du Conseil d'Administration à signer les conventions avec le Conseil Départemental pour la réalisation des travaux de reprographie du service départemental d'incendie et de secours pour l'année 2015. (Annexe 17)

DOSSIER N°36**REFORME N° 6 DE MATERIELS (INCENDIE)**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité :

- acceptent la mise à la réforme pour leur valeur nette comptable des matériels dont la liste figure en annexe ainsi que leur retrait du patrimoine de l'établissement. **(Annexe 18)**

La valeur d'acquisition (VA), amortissement cumulé et valeur nette comptable (VNC) au 31/12/2015, des biens qui seront détruits s'élèvent respectivement, par article budgétaire, aux sommes suivantes :

ARTICLES	Valeur d'acquisition	Annuité	Amortissement opéré au 31/12/2015	VNC au 31/12/2015
S/total article 21568	53 087,67 €	688,74 €	49 422,82 €	3 664,85 €
S/total article 21578	5 765,98 €	41,00 €	5 723,69 €	42,29 €
S/total article 2158	259,17 €	0,00 €	259,17 €	0,00€
S/total article 2188	1 691,38 €	169,12 €	1 691,38 €	0,00 €
TOTAL	60 804,20 €	898,86 €	57 097,06 €	3 707,14 €

DOSSIER N°37**PROPOSITION DE DON N° 1 D'UN VEHICULE à la Société SKF**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent la sortie de l'inventaire du SDIS du véhicule figurant sur la liste ci-dessous et acceptent le don à la Société SKF à titre gracieux.

N° paierie	N° interne SDIS	Désignation	Immatriculation	Kilométrage	Imputation	Valeur d'acquisition	Annuité	Amortissements opérés au 31/12/2015	VNC au 31/12/2015
1997-00823	1997-00012	1 MASTER T35L	4309 VH 37	32 000	21561	20 680,24 €	0,00 €	20 680,24 €	0,00 €
TOTAL compte 21561						20 680,24 €	0,00 €	20 680,24 €	0,00 €

DOSSIER N°38**EMPRUNT 2015 DU SDIS – CONSULTATION ET ANALYSE DES OFFRES DES BANQUES**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le président à signer le contrat d'emprunt au nom du SDIS avec **Le Crédit Agricole** à hauteur de deux millions d'euros (2 000 000 €) d'une durée de 15 ans précédée d'une phase de tirage des fonds de 18 mois courant à partir de la signature du contrat et à procéder ultérieurement, sans autre délégation, à l'ensemble des opérations consécutives à l'exécution de l'emprunt prévues au contrat et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 12 NOVEMBRE 2015**

DOSSIER N°39**DECISION MODIFICATIVE N°1 EXERCICE 2015**

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuvent le présent rapport et la Décision Modificative n°1 de 2015 jointe et ses annexes, l'actualisation des autorisations de programme (A.P.) et des crédits de paiement des opérations listées.

En intégrant la présente Décision Modificative (DM1), le montant cumulé du budget 2015 (BP+BS+DM) s'établit à 68 385 937,64€ dont 21 923 427,36€ en section d'investissement et 46 462 510,28€ en section de fonctionnement. **(Annexe 19)**

DOSSIER N°40

REPARTITION DES CONTINGENTS COMMUNAUX 2016

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité,

-arrêtent le montant global des contributions communales de l'année 2016 à la somme de 10 673 020 € (soit une hausse de 0,00 % par rapport à 2015)

- prennent acte pour l'année 2016 que le mode de calcul décidé en 2012 est inopérant compte tenu qu'il est proposé de ne pas augmenter le volume global des contingents communaux

valident le tableau ci-après annexé. (Annexe 20)

DOSSIER N°41

CREATION DE DEUX POSTES BUDGETAIRES

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, autorisent la création :

- d'un poste permanent du cadre d'emploi des Adjoints Administratifs Territoriaux à compter du 1^{er} Octobre 2015 pour un agent de la filière administrative mis à disposition de l'Association CSP Touraine 2016 (préparation, manifestation et bilans)

- d'un poste budgétaire permanent du cadre d'emplois des Adjoints Techniques Territoriaux au grade d'Adjoint Technique Territorial de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} Janvier 2016.

DOSSIER N°42

CREATION D'UN EMPLOI D'APPRENTI POUR LE COMPTE DU RESEAU SANTE SECURITE DES SDIS DU GRAND CENTRE

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuvent :

- la création d'un emploi d'apprenti pour le compte du Réseau Santé-Sécurité des SDIS du Grand Centre pour une durée d'un an

- les conditions prévues d'accueil et de formation de l'apprentie.

DOSSIER N°43

TRANSFORMATIONS DE POSTES AU TITRE DE L'ANNÉE 2015

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration, conformément au tableau des effectifs ci-joint, autorisent Monsieur le Président à :

- transformer les postes susvisés au titre de l'année 2015,
- signer les arrêtés correspondants
- adopter le tableau des effectifs approuvé au 1^{er} juillet 2015 tel qu'il figure en annexe (Annexe 21)

DOSSIER N°44

RECONNAISSANCE DE POSTES A SUJETIONS PARTICULIERES

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuvent l'attribution d'une sujétion particulière aux postes ci-dessous :

- DAFRH - Groupement Ressources Humaines – **Service RH SPV – Adjoint au chef de service**
- DSO – Groupement Formation Sport – **Service Gestion Financière et Administrative – Adjoint au chef de service et chef du bureau FOR PAT**
- DAFRH – Assistant administratif polyvalent
- GGS/GPR – service CAT – Assistant administratif (1 poste)

DOSSIER N°45

AJUSTEMENT DE L'ORGANIGRAMME DU SDIS 37

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuvent la mise en œuvre des ajustements de l'organigramme tels qu'ils figurent en annexes. (Annexe 22)

DOSSIER N°46

**DESIGNATION D'UN MEMBRE SUPPLEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE GESTION D'INDRE-ET-LOIRE**

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuvent la désignation de M. Jean-Pierre GASCHET, membre suppléant, pour siéger au Conseil d'Administration du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire.

DOSSIER N°47

**INDEMNISATION DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES ASSURANT
L'ENCADREMENT DES ACTIONS DE FORMATION**

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, acceptent de créer la fonction d'aide formateur pour les sapeurs-pompiers volontaires et de modifier les modalités d'indemnisations des sapeurs-pompiers volontaires assurant l'encadrement des actions de formation selon la grille ci-dessous. Ces dispositions prendront effet à compter du 1^{er} janvier 2016.

- *Soutien = 100% indemnité grade SAPEUR*
- *Conducteur = 100% indemnité grade CAPORAL*
- *Aide formateur = 100 % indemnité du grade*
- *Formateur = 120% indemnité du grade*

DOSSIER N°48

MODIFICATIONS DE L'INDEMNISATION SPP/PATS POUR L'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité,

- *approuvent les modifications de l'indemnisation SPP/PATS pour l'encadrement des formations*
- *adoptent le tableau de la classification des taux par typologie de formation*

DOSSIER N°49

**MODIFICATION DU PRINCIPE D'ATTRIBUTION DU REGIME INDEMNITAIRE SPP (INDEMNITE DE
SPECIALITE) DES FILIERES FORMATION ET ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, acceptent la modification du principe d'attribution du régime indemnitaire des sapeurs-pompiers professionnels (indemnité de spécialité) des filières Formation et Activités Physiques et Sportives.

DOSSIER N°50

PAIEMENT DES DEPENSES AVANT L'ADOPTION DU BUDGET 2016

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuvent le présent rapport et autorisent le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2015, non compris :

- *les crédits afférents au remboursement de la dette en capital des annuités arrivant à échéance*
- *les crédits de paiements prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture d'autorisation de programme.*

DOSSIER N°51

**COMMUNICATION POUR INFORMATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE
DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES POUR L'ANNEE 2014**

Les membres du Conseil d'Administration prennent acte du rapport annuel d'activité des sapeurs-pompiers volontaires pour l'année 2014. (Annexe 23)

DOSSIER N°52

VENTES N°2 DE 2015 DE VEHICULES ET EQUIPEMENTS

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent la vente pour 47 150 € des dix-huit véhicules et leurs équipements dont la liste figure en annexe. **(Annexe 24)**

La valeur d'acquisition (VA), amortissement cumulé et valeur nette comptable (VNC) au 31/12/2015, des biens vendus, s'élèvent respectivement, par article budgétaire, aux sommes suivantes :

ARTICLES	Valeur d'acquisition	Annuité	Amortissement opéré au 31/12/2015	VNC au 31/12/2015
S/total article 21561	645 175,15 €	5 290,20 €	624 581,80 €	20 593,35 €
S/total article 2182	14 874,56 €	0,00 €	14 874,56 €	0,00 €
TOTAL	660 049,71 €	5 290,20 €	639 456,36 €	20 593,35 €

DOSSIER N°53

CESSION A TITRE GRATUIT DE L'ANCIEN CENTRE DE SECOURS DE LIGUEIL

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité :

- autorisent la sortie de l'inventaire du SDIS du CS de LIGUEIL
- acceptent la cession à titre gracieux à la Commune de LIGUEIL au 31 décembre 2015
- imputent la dépense d'un montant de 305 424,10 € au compte de subvention d'équipement en nature 20442 Bâtiments et installations chapitre 041 « opérations patrimoniales ».
- approuvent les modalités de remboursement des annuités de dette, par la Commune de LIGUEIL, selon l'échéancier figurant ci-dessous :

Date d'échéance	CRD avant échéance	Capital amorti	Intérêts	Annuité
25/09/2016	14 199,89 €	4 517,61 €	667,39 €	5 185,00€
25/09/2017	9 682,28 €	4 729,93 €	455,07 €	5 185,00€
5/09/2018	4 952,35 €	4 952,35 €	232,76 €	5 185,11 €
	TOTAL :	14 199,89 €	1 355,22 €	15 555,11 €

DOSSIER N°54

AVENANT DE RESTITUTION DU CENTRE DE SECOURS DE BOURGUEIL

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le Président du Conseil d'Administration à signer l'avenant à la convention de transfert afin de remettre à la commune de BOURGUEIL, à compter du 1er janvier 2016, les bâtiments désaffectés ayant abrités l'ancien centre de secours de Bourgueil. **(Annexe 25)**

DOSSIER N°55

AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DE VIABILISATION AU PROFIT DE LA COMMUNE DE LIGUEIL

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité :

- acceptent de céder une partie de la parcelle ZW31 à la commune de Ligueil afin de permettre le raccordement au réseau électrique du nouveau centre de tri postal ;
- autorisent le Président du Conseil d'Administration à signer l'avenant à la convention de viabilisation portant modification parcellaire au profit de la commune de Ligueil, ainsi que tous les documents notariés se rapportant à cette transaction.

Les frais de bornage, acte notarié ainsi que le linéaire de clôture nécessaire à la fermeture de la parcelle détachée sont à la charge de la commune de LIGUEIL. **(Annexe 26)**

DOSSIER N°56

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU GYMNASSE DU CSP DE LOCHES

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le Président du Conseil d'Administration à signer la convention de mise à disposition, à titre gratuit, du gymnase du CSP de Loches avec l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH) de Loches. (Annexe 27)

DOSSIER N°57

**CONVENTION FORMATION MUTUALISEE D'INTEGRATION
DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS 2016**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le Président du Conseil d'Administration à signer la nouvelle convention de mutualisation pour l'organisation de la formation d'intégration de sapeurs-pompiers professionnels 2016, prévue du 4 janvier au 02 avril 2016.

Cette convention intègre le SDIS 28 comme nouveau partenaire de l'action de mutualisation et annule et remplace celle prise par délibération du 15 octobre 2015. (Annexe 28)

DOSSIER N°58

RESILIATION DE L'ADHESION A « CENTR'ACHATS »

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité :

- décident de résilier l'adhésion du SDIS 37 au Groupement d'Intérêt Public « CENTR'ACHATS » à compter du 1^{er} janvier 2016

- autorisent le Président à signer tous les documents afférents à cette opération.

DOSSIER N°59

**CONVENTION ENTRE LE SDIS 37 ET L'ASSOCIATION CONGRES DES SAPEURS-POMPIERS DE
TOURAINES 2016 POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN AGENT A 100 %**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le Président à signer la convention de mise à disposition d'un agent à 100 % auprès de l'association CSP Touraines 2016 dans le cadre de l'organisation du congrès national des sapeurs-pompiers prévu à TOURS du 21 au 24 septembre 2016. (Annexe 29)

Tous droits de reproduction réservés

Pour copie conforme :

Le Directeur de l'Administration, des Finances et des Ressources Humaine

SIGNE

Bruno CHANTEAU

Tous les actes publiés au présent recueil ont fait l'objet d'un accusé de réception attestant de la date de leur transmission au représentant de l'Etat.

Recueil publié le 7 Mars 2016

ANNEXES

SOMMAIRE

N° Annexe	Désignation	N° dossier
1	Compte administratif 2014	<u>1</u>
2	Budget Supplémentaire 2015	<u>2</u>
3	Règlement Intérieur du CASDIS	<u>5</u>
4	Convention de partenariat SDIS 37 – Congrès sapeurs-pompiers Touraine 2016	<u>11</u>
5	Convention de mise à disposition du gymnase du CSP Sud Agglo	<u>13</u>
6	Actualisation des tarifs de prestations du Centre de Formation du SDIS 37	<u>20</u>
7	Proposition de vente de véhicules et équipements n° 1 de 2015	<u>21</u>
8	Réforme n° 1 de matériels (véhicules)	<u>22</u>
9	Réforme n° 2 de matériels (incendie)	<u>23</u>
10	Réforme n° 3 de matériels (informatiques)	<u>26</u>
11	Réforme n° 4 de matériels (mobilier)	<u>27</u>
12	Convention régionale de formation d'intégration SPP 2016 – annulée par délibération B63 DU 17 Décembre 2015	<u>29</u>
13	Convention de mise à disposition de la salle de musique du Centre de Formation à l'association Chanterelle	<u>30</u>
14	Réforme n° 5 de matériels (informatiques)	<u>31</u>
15	Convention avec la commune de Loché-sur-Indrois relative au versement d'une subvention d'équipement	<u>32</u>
16	Convention de mise à disposition de locaux de l'ancien centre de secours de Ligueil	<u>34</u>
17	Conventions avec le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire pour des travaux de reprographie	<u>35</u>
18	Réforme n°6 de matériels (incendie)	<u>36</u>
19	Décision Modificative n° 1 – exercice 2015	<u>39</u>
20	Répartition des contingents communaux 2016	<u>40</u>
21	Transformations de postes au titre de l'année 2015	<u>43</u>
22	Ajustement de l'organigramme du SDIS 37	<u>45</u>
23	Communication pour information du rapport annuel d'activité des SPV pour l'année 2014	<u>51</u>
24	Ventes n° 2 de 2015 de véhicules et équipements	<u>52</u>
25	Avenant de restitution du centre de secours de Bourgueil	<u>54</u>
26	Avenant n° 1 à la convention de viabilisation au profit de la commune de Ligueil	<u>55</u>
27	Convention de mise à disposition du gymnase du CSP de Loches	<u>56</u>
28	Convention formation mutualisée d'intégration de sapeurs-pompiers professionnels 2016 – annule la convention prise par délibération du 15/10/2015	<u>57</u>
29	Convention entre le SDIS 37 et l'association Congrès des sapeurs-pompiers de Touraine 2016	<u>59</u>

ARRÊTÉS DU PRÉSIDENT DU CASDIS

SOMMAIRE

N° Annexe	Désignation
1	Arrêté 1075/2015 portant délégation de signature au DDSIS
2	Arrêté 1076/2015 portant délégation de signature au DAFRH et à ses chefs de groupements
3	Arrêté 1077/2015 portant délégation de signature au DST et à ses chefs de groupements
4	Arrêté 1078/2015 portant délégation de signature au DUT et à ses chefs de groupements
5	Arrêté 1079/2015 portant délégation de signature au Chef du Service Santé et Secours Médical
6	Arrêté 1080/2015 portant délégation de signature au Directeur des Services Opérationnels et à ses chefs de groupement
7	Arrêté 1081/2015 portant délégation à M. Cédric DE OLIVEIRA, Premier Vice-président
8	Arrêté 1082/2015 portant délégation à Mme Brigitte DUPUIS, Vice-président chargée des personnels
9	Arrêté 1346/2015 portant composition de la Commission d'Appel d'Offres du SDIS
10	Arrêté 1351/2015 portant modification de l'arrêté 1080/2015 délégation de signature au DSO
11	Arrêté 1494/2015 portant délégation de signature à M. Olivier LEBRETON, 3 ^{ème} Vice-président
12	Arrêté 2015/2231 portant approbation du règlement intérieur de la CAP compétente à l'égard des personnels administratifs et techniques de catégorie C
13	Arrêté 2015/2232 portant approbation du règlement intérieur de la CAP compétente à l'égard des personnels administratifs et techniques de catégorie B
14	Arrêté 2015/2233 portant approbation du règlement intérieur du Comité Technique
15	Arrêté 2015/2245 portant approbation du règlement intérieur du CHSCT
16	Arrêté 2015/2518 portant délégation de signature au DSO et à ses chefs de groupements
17	Arrêté 2519/2015 portant délégation de signature au Directeur de la Formation et du Sport et à son chef de groupement
18	Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif de 1 ^{ère} classe au titre de l'année 2015
19	Arrêté portant tableau d'avancement complémentaire au grade de lieutenant de 1 ^{ère} classe de SPP au titre de l'année 2015